

**PROCÈS-VERBAL du Conseil Communautaire
du Jeudi 25 Avril 2013 à 18 h 00
à la salle des fêtes intercommunale de Salettes à Charols**

Étaient présents :

- **Délégué(e)s titulaires:** **Mesdames :** N. BLANC, É. DEUTSCHMANN, CI. MARCEL, M. CAVET.
 Messieurs : D. ARNAUD, M.-A. BARBE, G. CUER, É. BOUVIER,
 R. LAFOND, R. BABELOT, M. FAURE, CI. RASPAIL, J.-M. DELLEAUD,
 M. ROUSSET, J.-P. OHANESSIAN, R. PALLUEL, G. SYLVESTRE, D. BRUN,
 H. BOFFARD, A. FAURE.

- **Délégué(e)s suppléant(e)s:** Mr M. CHARROIN (Suppléant de Mme D. PETIT BARRE)
 Mr P. COLOMB (Suppléant de Mr A. DE LESTRADE)
 Mr P. HILL (Suppléant de Mr O. CADIER)
 Mr J.-P. TERROT (Suppléant de Mr A. COURBIS)

- **Délégués excusés :** Mme I. SOUBEYRAN et Mr Y. MONNIER
- **Délégués absents :** Mmes R. GONTARD, Ch. PRIOTTO, J. LIENHART

Mesdames: P. STADLER, A.-M. TERROT, Ch. HARMEGNIES, D. AUBERT.

1 - Ouverture de la séance par le Président

CI. RASPAIL accueille les délégués.

CI. RASPAIL informe que l'arrêté de périmètre pour l'extension à 6 communes du canton de Bourdeaux a été pris par le Préfet et s'appliquera à compter du 01/01/2014.

Une réunion a eu lieu avec les maires sur la question de la représentativité des communes au sein du Conseil Communautaire à compter du renouvellement des conseils municipaux. Les mairies doivent délibérer avant le 31 août.

Le sentier "Sur les pas des Huguenots" a été reconnu comme itinéraire culturel européen.

CI. RASPAIL donne la parole à Mr BOFFARD, Maire de Salettes.

H. BOFFARD est heureux d'accueillir pour la première fois le conseil à Charols,

La commune compte 140 habitants depuis janvier 2013, 700 hectares dont 350 cultivable. Elle est située à l'ouest de la CCPD. La commune a 2 versants (Jabron et Roubion), et est située pour moitié en plaine et pour l'autre en montagne.

La commune s'est développée depuis 1999. Elle dispose d'un assainissement collectif. L'école du RPI "Pont de Barret-Charols" regroupe 7 communes sur 3 communautés de communes. Un nouveau bâtiment est en construction à Charols avec cantine scolaire, salle de classe.

Mr Claude RASPAIL procède à l'appel des présents. Le quorum étant atteint, le Conseil pourra délibérer valablement.

2 - Approbation du procès-verbal du 28.03.2013

Cl. RASPAIL demande s'il y a des questions concernant le procès-verbal du 28.03.2013.

Cl. RASPAIL fait part que lors du vote de fiscalité (délibération 21/2013) la liste des noms avait été omise, elle a été ajoutée.

M. FAURE tient à rectifier ses propos retranscrits page 3. Il n'a pas dit "des dépenses inutiles " mais "excessives" et " taux à plus de 20% " mais "à 29%".

Le procès-verbal du 28 Mars 2013 est approuvé à l'unanimité des délégués présents (3 abstentions : P. COLOMB, M. CHARROIN, J.-P. TERROT, absents lors de la séance).

Claude RASPAIL demande que soit rajouté un point à l'ordre du jour relatif à :

- Etude d'ingénierie FFTH – Demande de subvention à la Région ;

Et une modification de délibération :

- Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit – Scénographie de l'espace d'exposition permanente Demande de subvention.

Le Conseil accepte à l'unanimité des délégués présents que soient rajoutés ces points à l'ordre du jour.

3 –Prédiagnostic Habitat-Population-Territoire : Présentation des premiers éléments d'analyses par Jacques EBEL de l'ADIL

Un document a été distribué à tous les présents.

J. EBEL de l'ADIL explique que le pré-diagnostic habitat population territoire se compose en 3 phases :

– 1^{ère} phase. : Présentation de l'état des lieux du territoire élargi (6communes du Canton de Bourdeaux du Pays de Dieulefit,

- Enjeux du territoire (construire quel logement pour quelle population ..)
- Orientations

Il présente les éléments de la 1^{ère} phase. Pour cela, la CCPD a été coupée en 3 secteurs :

- Central avec Dieulefit et Poët Laval
- Est avec les 6 communes du canton de Bourdeaux
- Et Ouest avec Comps, Orcinas, Vesc, Teyssière, Montjoux, La Roche Saint Secret, Rochebaudin, Pont de Barret, Eyzahut, Salettes, la Bégude de Mazenc, Souspierre et Aleyrac.

Des comparaisons sont faites avec la Drôme, Montélimar Sésame et le bassin montilien.

Le Pays de Dieulefit a une dynamique démographique et économique positive et modérée. Il y a une importante population extérieure d'origine lointaine (50%) qui compense le déficit naturel. La population âgée est importante ainsi que le poids des résidences secondaires. L'emploi est bien réparti mais le territoire est dépendant de l'emploi extérieur. 63% des actifs résidant de la CCPD travaillent sur le territoire. Le mode de transports est à 75 % la voiture, seul 2 % utilise les transports en commun.

Le territoire a 3 secteurs contrastés :

- le secteur central dont la population a tendance à stagner avec une forte proportion de personnes âgées, un caractère plus social avec des ménages plus modestes, plus de locataires et un parc ancien développé ;
- deux secteurs périphériques qui ont tendance à diverger, le secteur ouest connaissant depuis 10 ans une très forte croissance, accueillant une population plus aisée, le secteur est ayant un développement plus modéré et avec une plus forte présence de résidences secondaires.

Les propriétaires occupants sont dominants (68%), mais le parc locatif privé est bien développé (24% de locataires), le parc social est sous développé et très concentré sur Dieulefit (4%).

Le parc de logement est plutôt ancien peu performant sur le plan énergétique et dépendant d'énergies chères. Le marché immobilier moins cher que celui de Montélimar et Valence, mais les loyers sont quand même plus chers que les loyers hlm.

La construction neuve est tournée vers la maison individuelle avec forte consommation foncière, mais elle n'est pas tournée vers la primo accession qui se fait surtout dans l'ancien, à contrario elle est tournée vers les secondo accédants plus aisés et les résidences secondaires.

La relance de la construction neuve a été forte sur Dieulefit ces dernières années mais on n'en voit pas encore la conséquence démographique.

De fait, il y a une difficulté dans le parcours local entre le statut de locataire et l'accession à la propriété.

J. EBEL explique que la prochaine phase consiste à partir de l'état des lieux, de définir les enjeux du territoire.

4 - Le point sur la Commission "Aménagement de l'Espace - Développement Économique"

R. PALLUEL informe qu'il a rencontré le notaire Maître GOUGNE. Celui-ci a saisi le juge des tutelles, qui est resté sur la même position. Peut-être que le dossier DUP va faire avancer les choses.

5 - Le point sur la Commission "Agriculture - Gestion de l'Espace - Environnement"

5.1- CRPF - Présentation d'une action en faveur de la gestion forestière.

M.-A. BARBE laisse la parole à Christelle HARMEGNIES.

Ch. HARMEGNIES explique que la CCPD propose cette année une animation spécifique sur la découverte de la forêt avec le Centre Régional de la Propriété Forestière, dans le cadre de la convention de partenariat signée avec le 5^{ème} pôle pour la mise en œuvre de la politique forestière inscrite dans le PSADER. De fait, le 5^{ème} pôle bénéficie d'un tiers temps d'animation du CRPF (soit 70 jours agent par an / 3 ans).

Cette année, une Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF) a été créée sur les communes de Comps, Vesc et Montjoux afin d'élaborer un Plan Simple de Gestion groupée (PSG). Un travail de communication et de sensibilisation à la préservation de la ressource forestière locale est en cours d'élaboration.

Il y a 3 volets dans ce programme :

- **Animation auprès des scolaires** (école de Dieulefit classe de CE2) avec visite d'une forêt sur ½ journée en mars 2013: animation sur " qu'est-ce que la forêt ? reconnaissance d'essences ...", des jeux pour les enfants réalisés avec le CRPF.

Création de 2 panneaux avec l'équipe pédagogique de l'école de Dieulefit : " Qu'est-ce que la forêt ", " A quoi sert-elle ? ".

Réalisation de 2 panneaux par le CRPF avec les droits et devoirs d'un propriétaire forestier et le sylvopastoralisme.

- **Animation auprès du grand public (propriétaires forestiers)**

Les 4 panneaux réalisés seront installés sur un sentier de randonnée. L'objectif de ce sentier est de mieux comprendre le développement et la gestion de la forêt. Le sentier choisi comprendra un arrêt chez un propriétaire forestier et un autre chez un exploitant agricole qui pratique une activité pastorale en forêt.

- **Formation des élus à la gestion forestière**

Afin de compléter l'animation sur la découverte de la forêt, une formation sera proposée à l'ensemble des élus du 5^{ème} pôle pour répondre et informer les propriétaires forestiers.

M.-A. BARBE dit que la réglementation est de plus en plus contraignante. Les élus doivent savoir répondre aux propriétaires concernant les contraintes et risques. Un propriétaire avec plus de 25 hectares est dans l'obligation de réaliser un PSG.

M. CAVET demande que peut-on faire auprès des propriétaires ?

M.-A. BARBE répond que cette formation avec le CRPF aidera à mieux comprendre les droits et devoirs des élus.

6 - Le point sur la Commission "Famille - Vie Sociale"

D. ARNAUD informe qu'une remplaçante a été recrutée pour le congé de maternité de Noémie CLO à, compter du 2 mai.

La soirée de vendredi au Mille Club contre la discrimination avec le défilé de mode, le bœuf du CAEM... a été un franc succès.

M. CAVET explique qu'elle avait rencontré J.-F. REYNAUD pour une possibilité d'animation sur Le Poët Laval, mais à l'heure d'aujourd'hui il n'y a rien.

D. ARNAUD explique que Jean-François est allé plusieurs fois sur la commune. Il semble que les jeunes soient autonomes et n'ont pas de demandes particulières. Jean-François voit les jeunes au collège, reste tout de même en contact avec plusieurs familles qui ont des soucis.

7 - Le point sur la Commission "Gestion des Déchets"

Les élus demandent à ce que soit envoyé un tableau avec les prix du rachat verre avant et après ainsi que les prix sur les nouveaux marchés de collecte. Il a été envoyé par mail le 30 avril.

7.1- Signature du nouveau contrat reprise du verre.

Délibération n° 29/2013 :

Le Président, Claude RASPAIL expose à l'assemblée communautaire, que dans le cadre du contrat pour l'action et la performance barème E avec la société Eco-Emballage le repreneur du verre désigné en début de contrat par la Chambre syndicale des Verrier (CSNVM) pour valoriser le verre issu de la collecte sélective de la Communauté de Communes du Pays de Dieulefit était la société Saint Gobain située à Saint Romain le Puy dans la Loire.

Afin de limiter l'impact environnemental induit par la circulation des véhicules et de rationaliser la carte des installations, la CSNVM a décidé de modifier le repreneur de verre pour la Communauté de Communes du Pays de Dieulefit.

La société OI Manufacturing basée à Labégude en Ardèche a donc été désignée par la CSNVM avec l'accord d'Eco-Emballage pour valoriser le verre issu de notre collectivité.

Cette modification a été planifiée pour coïncider avec le nouveau marché de collecte sélective et démarrera le 1er mai prochain.

La modification du repreneur pour le verre impose de signer un nouveau contrat de reprise avec le nouveau verrier désigné dans le cadre du contrat Eco-Emballage.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des délégués présents :

- **APPROUVE le passage au nouveau contrat de reprise du verre,**
- **AUTORISE le Président à signer ce nouveau contrat.**

8 - Le point sur la Commission "Tourisme - Culture"

8.1- Office de Tourisme du Pays de Dieulefit – Signature d'une convention triennale d'objectifs et de moyens.

La convention a été adressée à tous les délégués titulaires.

J.-P. OHANESSIAN dit que la convention présentée ce soir a été travaillée avec l'office de Tourisme et la commission tourisme.

Les élus de Dieulefit expliquent que la commune procède actuellement à sa demande de classement en "station tourisme", cela a une incidence sur le classement de l'Office de Tourisme, ce dernier doit être en catégorie 1.

J.-P. OHANESSIAN est surpris d'apprendre ce soir cette demande classement.

Cl. RASPAIL explique que la mairie de Dieulefit souhaiterait avoir un courrier de la CCPD qui tend vers ce classement. Cette dénomination répond à des critères sélectifs et exigeants sur la diversité des modes d'hébergements, la qualité de l'animation, les facilités de transports et d'accès ainsi que la qualité environnementale (hygiène publique, assainissement, traitement des déchets).

Délibération n° 30/2013 :

J.-P. OHANESSIAN, Vice-président en charge de la Commission "Tourisme - Culture", explique que dans le cadre de sa compétence "Actions de développement et de promotion touristique d'intérêt communautaire", la Communauté de Communes du Pays de Dieulefit a délégué les missions d'accueil et d'information des touristes, ainsi que la promotion touristique du Pays de Dieulefit à l'association Office de Tourisme du Pays de Dieulefit.

Dans ce cadre, et conformément aux obligations du classement actuel deux étoiles de l'Office de Tourisme du Pays de Dieulefit, une convention triennale d'objectifs et de moyens est passée entre les deux parties.

Elle a pour objectif de définir les rôles et missions des deux signataires.

Jean-Paul OHANESSIAN donne lecture de la convention.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des délégués présents :

- **APPROUVE les contenus de la convention.**
- **AUTORISE le Président à signer toutes pièces utiles à cette décision**

8.2- Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit - Scénographie de l'espace d'exposition permanente - Demande de subventions.

Délibération n° 31/2013 :

J.-P. OHANESSIAN, Vice-président en charge de la Commission "Tourisme – Culture" rappelle que suite à une étude muséographique confiée à une ethnologue et à une architecte – scénographe, la Communauté de Communes a réalisé une partie des investissements relatifs à l'espace accueil et l'espace boutique de la Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit.

Il explique que la dernière tranche d'investissement concerne la scénographie de l'espace d'exposition permanente relative au patrimoine potier du Pays de Dieulefit, qui est présenté depuis la réouverture de la Maison de la Céramique dans sa forme préfiguratrice.

Les investissements porteront sur :

- les honoraires de conception de la scénographie,
- les indemnités d'une stagiaire durant 6 mois (recueil de documents, identification des objets, ...),
- le mobilier, l'acquisition de matériel informatique et audiovisuel,
- et des travaux d'électricité.

J.-P. OHANESSIAN, donne lecture du coût total de l'opération et du plan de financement et propose de solliciter l'aide de l'Europe dans le cadre du programme LEADER, de la Région dans le cadre du CDRA et du Département.

Montant des dépenses

- Honoraires conception scénographique	23 900.00
- Mobilier et décors de l'espace muséal	29 000.00
- Matériel informatique et audiovisuel	8 000.00
- Impressions sur supports divers	12 100.00
- Travaux et équipement électrique	8 045.00
TOTAL	81 045.00 € HT

Plan de financement

- Programme LEADER - FEADER	34 849.35
- Région Rhône-Alpes - CDRA	24 313.50
- Département	5 470.54
- Communautés de Communes	16 411.61
TOTAL	81 045.00 € HT

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des délégués présents (2 abstentions : R. BABELOT, M. FAURE):

- **SOLLICITE** auprès des financeurs indiqués ci-dessus, l'octroi de subventions pour la réalisation de la scénographie de l'espace d'exposition permanente de la Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit.
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces utiles à cette décision.

9 - Le point sur la Commission "Finances - Personnel"

9.1- Décision Modificative : Budget déchets ménagers et assimilés : ouverture de crédits en investissement.

Délibération n° 32/2013 :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D2315-18 Achat de conteneurs		11 579.00 €		
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		11 579.00 €		
R 1314-18 : Achat de conteneurs				11 579.00 €
TOTAL R 13 Subvention d'investissement				11 579.00 €
Total		11 579.00 €		11 579.00 €
Total Général		11 579.00 €		11 579.00 €

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des délégués présents :

- **ACCEPTE** cette proposition.
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces utiles à cette décision.

10 - Le point sur la Commission "Travaux - Bâtiment".

J.-M. DELLEAUD indique que les travaux à la Ferme St-Pol se déroulent bien. Samuel ODDON est dans les délais, le gazon va être semé prochainement.

11 - Le point sur la Commission "Information - Communication"

11.1- Etude d'ingénierie FTTH - Demande de subvention à la Région.

Délibération n°33/2013 :

Le Président, Claude RASPAIL propose qu'afin de lutter efficacement contre la fracture numérique et favoriser la compétitivité et l'attractivité du territoire, la Communauté de Communes engage dans le cadre de ses compétences: aménagement de l'espace et développement économique la réalisation d'un schéma d'ingénierie d'une infrastructure en fibre optique à l'utilisateur (FTTH) à l'échelle du territoire élargie aux 6 communes du canton de Bourdeaux, soit 21 communes.

Il donne lecture du coût total de l'opération et du plan de financement et propose de solliciter l'aide de la Région dans le cadre du règlement "Soutien régional au réseau ADN pour favoriser le déploiement de la fibre en Ardèche-Drôme".

Montant estimatif de l'étude : 13 600 € HT

Plan de financement

- Région Rhône-Alpes – 50%	6 800
- Communautés de Communes – 50%	6 800
TOTAL	13 600 € HT

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des délégués présents:

- **ACCEPTE** la réalisation d'une étude FTTH sur le territoire du Pays de Dieulefit.
- **SOLLICITE** auprès de la Région Rhône-Alpes une aide de 50% du montant estimatif de l'étude.
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces utiles à cette décision.

12 - Décision du Bureau

Décision n°1-2013 : Aide à l'investissement des entreprises – Octroi de subventions

Le Bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **DÉCIDE** d'attribuer les subventions désignées à chacun des bénéficiaires et ce jusqu'au montant maximum indiqué :

- Dossier Gilles LAUMONIER – Boulangerie pâtisserie à Dieulefit

Objet de la demande : Acquisition d'une vitrine réfrigérée et d'une caisse enregistreuse.

Montant de la dépense prévisionnelle : 5 259 € HT

Montant de la subvention sollicitée : 825 €

Avis de la commission : Avis favorable pour un montant de 825 €

- Dossier Stéphanie BLANCHARD – Multiservices à La Roche Saint Secret/Béconne

Objet de la demande : Acquisition de matériel relatif à la création de ce nouveau multiservices.

Montant de la dépense prévisionnelle : 10 401 € HT

Montant de la subvention sollicitée : 1 560 €

Avis de la commission : Avis favorable pour un montant de 1 560 €

- **AUTORISE** le Président à signer une convention attributive de subvention et toutes pièces utiles à cette décision.

13 - Questions diverses

G. SYLVESTRE estime que le Conseil Communautaire est un espace de débat et regrette les échanges de mail suite au dernier conseil communautaire du 28 mars 2013.

13.1 - SIEA

P. HILL informe lorsqu'il y a un dépôt de permis de construire, le SIEA doit donner un avis sur l'assainissement non collectif. Il demande à ce que les mairies préviennent ensuite le SIEA, si le permis a été accordé, ce qui permettra un suivi car le SIEA n'est pas informé

13.2 - Défibrillateurs

M. CAVET explique que Poët Laval a mis au budget l'achat de 2 défibrillateurs. Est-ce que d'autres communes sont intéressées par un groupement de commande ? Quel type de matériel utilisé ?

R. BABELOT dit de voir avec les pompiers sur le type de matériel à acheter. Dieulefit doit en acheter un autre.

R. LAFOND dit que la commune de Comps y réfléchit aussi.

13.3 - Tri Porteur

A. BERNARD RAMA informe qu'il est président de l'association.

En 2012, 52 tonnes ont été retirées de la déchèterie (meubles..), 24 tonnes de tissus dont 20 % vendus à Tri-Balles et 4 tonnes de livres dont 20 % vendus au Tri Porteur et le reste part en Italie.

Il explique que la difficulté aujourd'hui pour le Tri-Porteur est de trouver des bénévoles.

Le Conseil est clos à 20h00

COMMUNES		
ALEYRAC	ARNAUD Dominique	
LA BÉGUDE DE MAZENC	BARBE Marc André	
	CUER Gérard	
	BOUVIER Éric	
COMPS	LAFOND Roger	
DIEULEFIT	BABELOT Robert	
	BLANC Nicole	
	DEUSTCHMANN Élisabeth	
	FAURE Michel	
	MARCEL Claude	
	HILL Philippe	
	RASPAIL Claude	
EYZAHUT	DELLEAUD Jean-Marie	
MONTJOUX	TERROT Jean Paul	
ORCINAS	ROUSSET Maurice	
LE POET LAVAL	CAVET Maïa	
	OHANESSIAN Jean-Paul	
PONT DE BARRET	PALLUEL Robert	
	CHARROIN Max	
ROCHEBAUDIN	SYLVESTRE Gérard	
LA ROCHE SAINT SECRET	BRUN Daniel	
SALETTES	BOFFARD Henri	
SOUSPIERRE	COLOMB Pierre	
VESC	FAURE Alain	